



Un nouvel acteur sur le marché du tiers-archivage : la BNF

par Virginie Boillet , le 13/06/2013 à 15:12

Dans un esprit de mutualisation, la BnF ouvre son système d'archivage numérique SPAR aux tiers, privés comme publics, en assurant la même qualité de préservation à long terme et la même sécurité que pour ses documents.

Sont conservés, dans le système SPAR, 2 millions de documents numérisés (textes, images, musiques, vidéos), 16 milliards de pages web (issues du dépôt légal), représentant 1Po (1 000 To) de données. Le système est d'une capacité de 16 Po et va encore s'accroître. L'archivage à long terme est un système complexe qui doit permettre les migrations de supports et de formats dans le temps afin d'assurer une lisibilité des documents à très long terme.

Le service d'archivage numérique de la BnF présente toutes les assurances d'un archivage numérique à vocation probatoire : il assure l'intégrité des documents (Empreinte numérique du document à l'entrée, audit régulier permettant de vérifier l'état des fichiers, horodatage, historique des activités conservée), l'authenticité (Gestion des droits et habilitations), la sécurité (conservation sur des deux serveurs distants en France...) et échanges et consultations des données archivées.

Le système respecte la norme OAIS (ISO-14721). Il est capable de garantir une pérennité des données à 50, 100 ans. Enfin, la BnF promet un accès à son service d'archivage numérique aux meilleurs coûts.

Source : BNF

Catégories : Actu produit, Brève, Archivage, Archivage électronique, France

Tags : Tiers de confiance